

PROCES-VERBAL DE LA TROISIEME ASSEMBLE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE SWISSQUOTE GROUP HOLDING SA

**TENUE LE JEUDI 22 MAI 2003, A 15H00,
AU SWISSÔTEL, A ZUERICH-OERLIKON**

PROPOS DE BIENVENUE ET PRESENTATION

M. Fontana, Président du Conseil d'administration, ouvre l'assemblée générale à 15 heures. Il salue l'assemblée au nom du Conseil.

Le Président présente le Conseil d'administration qui est représenté, par MM. Brogle et Otth ainsi que par le délégué du conseil d'administration M. Buzzi.

La direction du groupe est représentée par MM. Ploog et Bürki.

Avant de procéder à la partie formelle de l'assemblée, le Président passe en revue les événements marquants de l'exercice écoulé.

Il fait part à l'assemblée que l'année 2002 a été exceptionnelle : Swissquote a réduit ses coûts opérationnels et, en parallèle, a réussi à augmenter de manière massive le nombre de clients. Dès lors, l'objectif du Groupe pour l'année 2003 est d'atteindre la profitabilité.

Le Président passe ensuite la parole à M. Bürki, CEO de Swissquote Bank, qui présente la partie comptable de l'exercice écoulé et du 1er trimestre 2003. Il donne également un aperçu complet du développement des affaires.

Le Président remercie M. Bürki pour sa présentation et passe la parole à M. Buzzi, CEO de Swissquote Group Holding SA, qui effectue une démonstration des nouveaux outils disponibles sur la plateforme Swissquote.

Le Président remercie M. Buzzi et demande aux actionnaires qui désirent prendre la parole de bien vouloir se déplacer au pupitre d'orateur. Aucun actionnaire ne demandant la parole le Président poursuit avec la partie formelle de l'Assemblée.

Le Président présente l'ordre du jour et constate que la présente Assemblée Générale a été convoquée conformément aux dispositions légales et aux statuts et qu'elle peut donc valablement délibérer.

Le Président informe l'Assemblée que le rapport de gestion ainsi que les rapports de l'organe de révision étaient disponibles, depuis le 30 avril 2003, au siège du Groupe et pouvaient être consultés sur le site Internet du Groupe.

Il indique que le procès-verbal est tenu par M. Ploog et que l'Assemblée Générale sera enregistrée sur cassette audio.

Le Président informe l'Assemblée que Mme Garavelli, MM. Suire et Straface ainsi que Mme Wagner de ShareCommServices AG fonctionneront en tant que scrutateurs.

Le Président présente M. Félix Roth, représentant de l'organe de révision de PricewaterhouseCoopers SA.

Le représentant indépendant des actionnaires est Me Zondler, avocat à Zurich.
Le représentant de la société est M. Trinkler.

VOTATIONS / ELECTIONS

En préambule aux votations et élections, le Président propose d'effectuer les votations de manière ouverte, c'est-à-dire à main levée. Cette proposition est acceptée sans oppositions.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

Le Président présente la composition de l'assemblée selon les chiffres communiqués par ShareCommServices SA.

Nombre D'actions	Valeur nominale	Remarques
861,227	CHF 8,612,270	Total des actions représentées
331,075	CHF 3,310,750	Actionnaires présents ou représentés
525,058	CHF 5,250,580	Représenté par la société
5,094	CHF 50,940	Représenté par le représentant indépendant
430,614	CHF 4,306,140	Majorité absolue
61,837	CHF 618,370	Majorité absolue pour la décharge

OBJETS À L'ORDRE DU JOUR

OBJETS 1 ET 2 : PRESENTATION DU RAPPORT DE GESTION, DES RAPPORTS DE L'ORGANE DE REVISION ET DU REVISEUR DES COMPTES CONSOLIDES

Comme indiqué précédemment, le Président rappelle à l'Assemblée que le rapport de gestion qui comprend le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes annuels consolidés (comptes de groupe) pour l'exercice 2002 étaient disponibles au siège du Groupe ainsi que sur Internet. Le rapport de gestion comprend le rapport de l'organe de révision (page 51) et le rapport du réviseur des comptes consolidés (page 44). Le Président informe l'Assemblée que le représentant de l'organe de révision et du réviseur des comptes consolidés, M. Félix Roth, lui a fait part avant l'Assemblée qu'il n'a pas de remarque particulière à ajouter. Aucun actionnaire ne demande la lecture du rapport de gestion, du rapport de l'organe de révision et du rapport du réviseur des comptes consolidés.

OBJET 3 : INFORMATIONS RELATIVES AU CORPORATE GOVERNANCE

Le Président indique à l'Assemblée que les informations relatives au Corporate Governance sont incluses dans le rapport de gestion (pages 53 à 74).

Le Président demande à l'Assemblée de s'exprimer concernant les objets 1 à 3. Aucun actionnaire ne demandant la parole le Président poursuit avec l'objet 4.

Objet 4 a : Décisions relatives à l'approbation du rapport annuel, des comptes annuels et des comptes consolidés pour l'exercice 2002

Le Président informe l'Assemblée que le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice 2002.

Il passe ensuite au vote et constate que le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice 2002 sont approuvés à la grande majorité. A l'invitation du Président, les actionnaires ayant refusé l'approbation ou s'étant abstenus sont priés de faire inscrire leurs voix auprès des scrutateurs. Nulle inscription n'est requise.

Objet 4 b : Compensation de la perte au bilan

Le Président informe l'Assemblée que le Conseil d'administration propose d'approuver la compensation de la perte au bilan de CHF 50,426,493.— avec la réserve légale.

Ensuite, il passe au vote et constate que la compensation de la perte au bilan de CHF 50,426,493.— avec la réserve légale a été approuvée à la grande majorité. A l'invitation du Président, les actionnaires ayant refusé l'approbation ou s'étant abstenus sont priés de faire inscrire leurs voix auprès des scrutateurs. Nulle inscription n'est requise.

Objet 4 c : Décharge aux membres du Conseil d'administration

Le Président rappelle à l'Assemblée la teneur de l'art. 698 CO et de l'art. 8 des statuts du Groupe, à savoir l'Assemblée doit donner décharge aux membres du Conseil d'administration. Il propose que la décharge des administrateurs soit votée en bloc et informe l'Assemblée que le Conseil d'administration propose qu'il soit donné décharge aux membres du conseil d'administration pour leur activité durant l'exercice 2002.

Sur la base du vote à main levée, la décharge est accordée à la grande majorité à l'ensemble des administrateurs. A l'invitation du Président, les actionnaires ayant refusé l'approbation ou s'étant abstenus sont priés de faire inscrire leurs voix auprès des scrutateurs. Nulle inscription n'est requise.

Objet 5 a : Election du Conseil d'administration

Le Président informe l'Assemblée que MM Otth, Broggle, Buzzi et lui-même sollicitent le renouvellement de leur mandat d'administrateur pour un an, conformément aux statuts.

Le Président propose que l'élection de MM Buzzi, Broggle, Otth et de lui-même soit votée en bloc. Il constate que le Conseil d'administration proposé est élu à la grande majorité. A l'invitation du Président, les actionnaires ayant refusé l'approbation ou

s'étant abstenus sont priés de faire inscrire leurs voix auprès des scrutateurs. Nulle inscription n'est requise.

Objet 5 b. et c : Election de l'organe de révision et du réviseur des comptes consolidés.

Le Président propose d'élire ensemble l'organe de révision et le réviseur des comptes consolidés. Aucune objection n'est faite à cette proposition.

D'autre part, il communique à l'Assemblée que PricewaterhouseCoopers SA, par la voix de Monsieur Félix Roth, a informé le Conseil d'administration qu'elle accepterait les mandats d'organe de révision et de réviseur des comptes consolidés, en cas de réélection.

Le Président informe l'Assemblée que le conseil d'administration propose la réélection de PricewaterhouseCoopers SA comme organe de révision et de réviseur des comptes consolidés et demande à l'Assemblée de passer au vote. Il constate que PricewaterhouseCoopers SA est élu à la grande majorité. A l'invitation du Président, les actionnaires ayant refusé l'approbation ou s'étant abstenus sont priés de faire inscrire leurs voix auprès des scrutateurs. Nulle inscription n'est requise.

DIVERS

L'ordre du jour étant épuisé et comme aucun actionnaire ne demande la parole, le Président clôt l'assemblée en remerciant la Direction, les collaboratrices et collaborateurs pour leurs performances remarquables, les actionnaires pour leur présence, leur intérêt et leur fidélité ainsi que les clientes et clients de Swissquote qui grâce à leurs demandes journalières nous poussent à aller toujours plus loin.

Le Président invite les actionnaires et personnes présentes à une collation.